



# **EDITORIAL**

#### CHERS CONCITOYENS,

« Où va-t-on? »... « Ce n'est pas beau... » « Qu'allons-nous devenir?... » « On ne peut plus y arriver... »

Combien de fois n'ai-je pas entendu ces phrases au cours de ces dernières semaines ?

Oui, la situation de crise à laquelle nous sommes confrontés, s'aggrave de jour en jour et les interrogations alarmistes de l'ensemble des travailleurs sont pleinement justifiées.

Je reçois régulièrement, chaque semaine, des familles qui m'exposent leurs situations catastrophiques, presque désespérées. Poignants, déchirants, ces appels au secours m'émeuvent. Et si je n'étais pas déjà engagé dans la lutte aux côtés des travailleurs, ces faits me détermineraient à y adhérer aussitôt.

Toutefois, il faut bien considérer que l'action de la Commune, dans le système actuel, a fatalement des limites.

En effet, si la municipalité apporte une aide matérielle - toujours trop faible, compte-tenu de ses moyens - aux familles les plus durement touchées, elle ne peut, à elle seule résoudre le problème du chômage, des réductions d'horaires de la régression du pouvoir d'achat.

C'est pour cela que l'Association des Elus Communistes et Républicains réclame un élargissement des compétences et responsabilités des communes, notamment en matière d'emploi (elle demande en particulier que le Conseil Municipal soit informé et consulté obligatoirement avant tout licenciement économique ou fermeture d'entreprise et que soient abrogées les mesures accordant des primes ou avantages aux entreprises qui suppriment des emplois).

Les fermetures d'entreprises, les réductions d'activités nous préoccupent et nous concernent, nous, collectivité locale, dans la mesure où elles ont une incidence très importante sur notre budget (d'une part elles provoquent une perte de ressources considérables due à la diminution de la taxe professionnelle versée; d'autre part, elles amènent un nombre accru de personnes quil faut « assister »).

Là encore, ce sont les travailleurs qui subissent les conséquences. Ils se trouvent aussi doublement frappés dans la mesure où ce sont eux qui supportent déjà les transferts de charges d'un pouvoir trop soucieux d'assurer le maintien des profits des grands monopoles capitalistes.

Prenons l'exemple de la construction d'équipements socio-collectifs, indispensables dans une commune qui en est démunie. Nous constatons que l'Etat se décharge complétement sur la collectivité locale qui doit souvent assumer la presque totalité de l'investissement et l'ensemble du fonctionnement.

Il faut donc financer. Et qui finance?

Ce n'est pas la subvention d'Etat (récupérée presque globalement par la T.V.A. que le pouvoir impose aux communes), qui permet de payer l'opération mais tout bonnement les contribuables locaux qui, de ce fait, deviennent très durement touchés. Et on pourrait multiplier les exemples...

Alors, compte-tenu de la situation actuelle, une question se pose : est-il nécessaire d'équiper la commune ?

Il est évident que l'option qui consiste à ne rien faire, sert à gérer la crise. Ce n'est pas notre choix ni celui de la majorité des Gibervillais qui réclament depuis longtemps un restaurant scolaire, un C.E.S., un Foyer de Personnes Agées, un terrain et une salle de sports, etc. C'est pourquoi, nous avons entrepris de réaliser.

Mais, chers concitoyens, rien ne se réalisera sans votre appui réel. Prochainement, une large enquête sera diffusée dans tous les foyers de la Commune à propos des projets d'équipements, ce qu'ils coûtent, ce que l'Etat nous accorde au niveau des subventions, ce qu'il nous récupère en T.V.A. et l'incidence que chacune de ces opérations a sur notre imposition. Comme nous avons toujours eu l'habitude de pratiquer, vous aurez votre mot à dire et nous en tiendrons compte. D'ores et déjà, je vous convie à venir participer aux réunions préparatoires à l'élaboration du budget 79. (Les dates de ces réunions vous seront communiquées très bientôt).

Je ne voudrais pas terminer cette page sans dire combien nous remercions les annonceurs qui nous aident à sortir ce bulletin de qualité, dont la formule, je le pense, est apprécié par vous tous. Nous nous excusons pour le retard apporté parfois à la parution et à la diffusion. Ceci est dû à des problèmes techniques que nous nous efforcerons d'améliorer.

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter, chers concitoyens, tous mes vœux de joie, bonheur et santé pour 1979.

Cette nouvelle année nous verra encore au cœur des luttes, aux côtés des travailleurs, pour faire reculer le pouvoir et permettre une amélioration des conditions de vie des catégories exploitées.

Très amicalement, Le Maire



Organisation Moderne de Bureau Côte de Nacre - Bd Mal Juin

CAEN, tél. 93.48.09

Photocopieurs NASHUA Machine à écrire OLYMPIA Mobilier RONEO Ordinateurs KIENZLE

Réparation et entretien toutes marques

### BIJOUTERIE LE DORNER

les bijoux sont tellement plus beaux

COLOMBELLES, tél. 83.70.26

### SALONMARINA

2° PRIX AU CONCOURS INTERNATIONAL DE COIFFURE DE COUTANCES

> 24, rue de la Liberté 14730 GIBERVILLE - Tél. 83.74.31

# BIÈRE Jean POUSSIER VIN 4 rue des Jardins CHARBON COLOMBELLES FUEL TÉL. 83.70.24 - 93.20.35

## S.T.E.N.

société des travaux électriques de Normandie

ELECTRICITE GENERALE

GAZ EAU INDUSTRIE BATIMENT

AUTOMATISME

RESEAU M.T. B.T. et P.T.T.

**ECLAIRAGE PUBLIC** 

Tél. 82.42.34
Zone industrielle Le Martray
14270
CAEN GIBERVILLE



PIERRES - MARBRES - GRANITS - GRANITOS ARTICLES FUNÉRAIRES - FLEURS NATURELLES

CAVEAUX DE FAMILLE

CHASSE, PECHE, PHOTOS, JOUETS

### **LESNARD** Alain

11, rue de Janville, 14670 TROARN Tél. 23.36.74

# G. DESCHAMPS SERRURERIE & FERRONNERIE clôtures métalliques - Balcons CHARPENTES METALLIQUES

CHAUDRONNERIE Travaux sur plans 3 bis, rue de l'Eglise, 14840 DEMOUVILLE Tél. 83.73.39

x

æ

# GIBERVILLE Déc. 1978



### BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication Le Maire de Giberville

Photocomposition, Maquette, Publicité UNI COMPO 26, rue Pierre Gringoire, 14000 CAEN Tél. 82.13.30

> Impression Imprimerie Émile Vicq 44, rue Durmeyer 61100 FLERS

diffusé gratuitement Reproduction et Vente interdites

Dépôt légal 4e trimestre 1978. Tirage : 1600

### SOMMAIRE

Editorial	1
A votre service	4
Rapport commission des travaux	5
Affaires scolaires	6
Conseil local des parents	
d'élèves de Giberville	7
Affaires sociales	7
Sports - Loisirs - Jeunesse	8
A.S. Giberville	8
Comité des fêtes	9
Club de l'amitié	9
Budget supplémentaire 78	10
Budget supplémentaire	10
Compte administratif 77	11
Balance générale	12
Commission du personnel	14
Etat civil	14
Guide des démarches	
administratives	15
Tournées du percepteur année 79	16
Médecins de garde	16
Mise au point	17

Ce bulletin municipal vous est offert gracieusement avec l'aimable participation des annonceurs.

### A VOTRE SERVICE

Pompiers: Tél. 85.42.03

Gendarmerie: Tél. 83.70.05 (Colombelles)

Mairie: Tél. 83.73.12

ouverte au public de : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 dulundiauvendredi, etde9hà12h(permanence)lesamedi.

P.T.T.: Tél. 83.74.26

ouvertaupublicdulundiauvendredide9hà12hetde15hà 18 h. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Percepteur: Permanence en Mairie:

Janvier: vendredi 13 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30. Février: vendredi 10 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30.

Mars: vendredi 10 de 14 h à 15 h 30 Avril: vendredi 14 de 14 h à 15 h 30

Assistante sociale: le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Secrétariat: lundi de 8 h 30 à 12 h, mardi de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Consultation des nourrissons: 2º et 4º lundide chaque mois de 9 h à 11 h 30.

Infirmières : Mme MAILLE (Infirmière-Sage-Femme)

rue Pasteur, tél. 83.73.21

Mme POULINGUE-COLLET, 1 rue André-Gide, tél. 83.74.46

Sœurs Oblates de Sainte-Thérèse, rue de l'église, tél. 82.36.40 (Centre de soins).

#### Médecins:

Docteur ZENOU, 5 rue de la Liberté, tél. 83.74.15 Docteur MERCIER, 5 rue de la Liberté, tél. 83.74.15 Docteur Y. COLLIN

Docteur C. COLLIN-GIMIÉ, 2bisrue du Centre, tél. 83.76.14

Pharmacie:

Mme RULLIER, rue de la Liberté, tél. 83.73.89

Crédit Agricole:

Permanences: mercredi de 9 h 30 à 12 h samedi de 9 h 30 à 12 h

Kinésithérapeute: LAMOUREUX Denis, 3 rue Alexandre-Dumas

GEPAR: dernier jeudi de chaque mois, consultation gratuite de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (urbaniste conseil).

Marché: le mercredi de 9 h à 12 h 30

Salle des Fêtes : Demande de location sur imprimé disponible en Mairie.

Permanences d'adjoints pour 1978 :

Lundi: LEROY Claude de 14 h à 17 h transports, Mardi: LEROY Claude de 10 h à 12 h affaires scolaires Jeudi: BOZEC Claude de 14 h à 18 h travaux Vendredi : POLOUCHKINE Bernadette de 14 h 30 à 17 h 30 affaires sociales personnel Samedi: GUILLOT Serge relations avec l'extérieur

TRAVERT Guy JEGOU Christian de 9 h 30 à 11 h 30 sports, loisirs, jeunes

Les services éventuellement oubliés peuvent toujours nous le faire savoir.

### Compagnie Générale des eaux

à votre service pour toutes questions touchant à l'eau potable et à l'assainissement

Siège local: 50 rue Victor-Lépine

14000 Caen, tél. 82.01.98

Siège administratif: 161, rue d'Auge, B.P. 2032

14019 Caen Cedex, tél. 84.70.63



Z.I. du Chemin Vert 7 à 9, rue de la Cotonnière, 14000 CAEN Téléphone 86.29.33 Télex 170 229

Enlèvements et évacuation d'ordures ménagères et déchets industriels (bacs et compacteurs)



16, rue Pasteur - GIBERVILLE - Tél. 83.74.30

#### MARBRERIE FLEURYSIENNE X

Transfert de corps France et Etranger Caveaux de famille. Gravures et travaux divers Monuments funéraires tous cimetières

#### J.-P. DELAUNAY

14, place Jean-Jaurès 14123 Fleury-sur-Orne tél. 82.34.43

### UNIVERSAL

### ADOUCISSEURS D'EAU

X

X

X

Collectivités et particuliers

15. rue Pierre-Girard - 14000 CAEN

**ENTREPRISE GENERALE** BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS

21, rue de Saint-Lô, 76043 ROUEN CEDEX

matériaux de viabilité

#### LES MONOLITHES DE NORMANDIE

Tél. (31) 84.70.65 Z.I. du Martráy GIBERVILLE

4

### RAPPORT COMMISSION DES TRAVAUX

#### **TROTTOIRS**

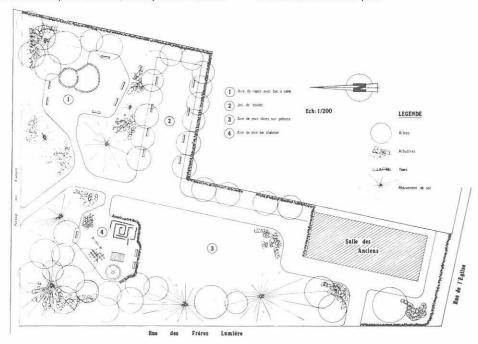
La tranche de travaux prévue en 1978 pour la réfection des trottoirs se termine. Il aura ainsi été fait la rue Calmette, rue du Docteur Roux, rue de la Fraternité, une partie de la rue Pasteur, un côté de la rue Pierre-de-Coubertin, ainsi qu'une partie de la rue de la Liberté.

Pour 1979 nous prévoyons de continuer par le haut de GIBERVILLE Rue des cités, un devis est en cours pour la réfection de voirie et pose de bordures de trottoirs. Rue de la Liberté, il nous faut obtenir le déplacement des poteaux EDF, ainsi que le recul de la

clôture du numéro 48 au numéro 52 pour pouvoir finir les trottoirs en enrobé sur le reste de la rue.

#### RUE DE L'EGLISE

Les travaux de la rue de l'église se terminent tant bien que mal. L'entreprise ayant dépassé les délais fixés au marché, est actuellement pénalisée de 300,00 F par jour de retard à dater du 7 DECEMBRE. De plus pour améliorer la visibilité et pour converser le bâtiment du presbytère nous avons été amenés à modifier le tracé de la route. En voici le plan



#### SERVICE NETTOIEMENT

Actuellement, la balayeuse est assurée 3 heures par semaines, tous les lundis après-midi par la balayeuse de la ville de MONDEVILLE, et nous payons donc la location de cette machine.

Il est bien évident qu'il n'est pas possible de nettoyer les 11 kms 44 de voirie municipale, c'est-à-dire 22 kms 88 en trois heures. Les cinq municipalités du S.I.V.O.M. ayant les mêmes problèmes, il est ENVISAGE par ce syndicat de créer un service nettoiement propre, avec deux balayeuses aspiratrices, pour pouvoir par la même occasion nettoyer les regards eaux usées (170) et les avaloirs eaux pluviales (117) à GIBERVILLE.

Le Conseil Municipal de GIBÉRVILLE a donné un avis favorable à la création de ce service nettoiement S.I.V.O.M.

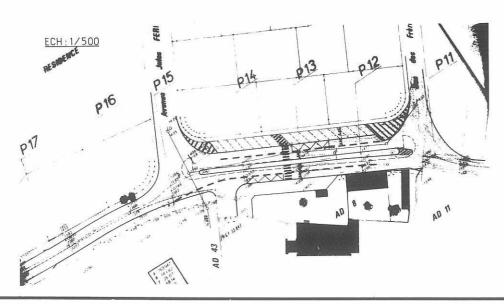
Voici les tableaux proposés par le S.I.V.O.M. concernant la répartition des charges par commune pour ce service (deux véhicules).

#### **ESPACES VERTS**

Le terrain situé à côté de la salle des anciens sera totalement terminé au début de l'année.

Nous avons du modifier le plan initial, car, en accord avec l'équipement nous faisons procéder actuellement à un appel d'offres et nous pensons pouvoir bénéficier d'environ 35 à 50 % de subventions.

Voici le plan définitif de cet espace



#### REPARTITION DES CHARGES PAR COMMUNE POUR LE SERVICE DE NETTOIEMENT (2 VEHICULES)

Fonctionnement annuel : 323.400 F — coût journalier moyen 1293,60 646,80 F soit 80,85 F/H

Villes	Total horaire	Prix moyen/H	Coût hebdomad.	Coût prévis annuel
MONDEVILLE GIBERVILLE CUVERVILLE CORMELLES-LE-R. COLOMBELLES	28 16 4 12 16	80,85 80,85 80,85 80,85 80,85	2.263,80 1.293,60 323,40 970,20 1.293,60	118.000,00 67.500,00 17.000,00 51.000,00 67.500,00
TOTAL	76		6.144,60	321.000,00

### REPARTITION DES CHARGES PAR COMMUNE POUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Villes	Pourcentage population 79	Coût prévisionnel annuel
MONDEVILLE GIBERVILLE CUVERVILLE CORMELLES-LE-R. COLOMBELLES	39,85 % 18,88 % 3,00 % 14,22 % 24,05 %	108.903,30 51.595,80 8.198,50 38.860,90 65.724,60
TOTAL	100,00 %	273.283,00

Ce service ne verra le jour que si tous les conseils municipaux concernés, délibèrent favorablement sur ces données, et dans ce cas, dès cette année nous pourrions en bénéficier.

#### **BUREAU DE L'ASSISTANTE SOCIALE:**

En attendant la construction d'un dispensaire à GIBERVILLE, il nous a été nécessaire, à la demande de la DASS d'aménager le sous-sol de la Mairie. Ce travail a été entièrement exécuté par les employés municipaux, ce qui nous a permis d'en limiter le coût. La direction d'action sociale dispose donc maintenant d'un bureau et d'une salle d'attente. Ces locaux sont entièrement indépendants de nos services administratifs.

#### ATELIER MUNICIPAL

Des travaux sont actuellement entrepris à l'atelier municipal. Un chauffage va y être installé, le réfectoire va être isolé et peint, les douches vont être remises en état et peintes également, des placards à habits vont être installés, chauffe-gamelles, etc., en un mot tout ce qu'exige la législation du travail et tout ce qui peut améliorer les conditions de travail des ouvriers communaux, choses qu'avaient dû oublier nos prédécesseurs à voir l'état dans lequel nous avons trouvé les locaux.

Claude BOZEC Adjoint responsable des travaux

### AFFAIRES SCOLAIRES

Les premières agitations de la rentrée scolaire dépassées, les inquiétudes rassérénées chacun s'accomode des moyens mis à sa disposition pour que l'école fonctionne, sans trop d'embûches. Malgré cette apparente sérénité et le désir des enseignants d'accomplir au mieux leur tâche, des difficultés profondes subsistent : les effectifs, le nombre des maîtres, les moyens. Que doit-on penser lorsque les plus hautes personnalités nationales osent affirmer que l'éducation est essentielle pour « aider chacun à choisir son avenir et à le préparer » et que parallèlement à cela, on constate un budget de misère pour l'Education, et le premier ministre qui annonce à la cantonnade que les communes engagent des investissements improductifs allant jusqu'à leur reprocher des réalisations sociales ou scolaires qui sont jugées trop luxueuses.

Non, tout cela n'est pas sérieux. Si on juge une réalisation indispensable et bonne, on doit engager tous les moyens pour la satisfaire.

L'éducation d'un individu est chose trop importante pour qu'elle soit galvaudée ; il en va de son avenir, de sa possibilité de s'intégrer, de réagir, de choisir, d'émettre des choix personnels.

Et puis, si on considère la scolarité minimum jusqu'à 16 ans, cela ne représente-t-il pas environ un quart de la vie d'un homme? Tout le monde doit se sentir concerné, il faut lutter pour obtenir de véritables possibilités afin que chacun se trouve à égalité de chance.

La réalité de la rentrée de cette année scolaire 78-79 est la suivante :

En maternelle 256 enfants inscrits En primaire 530 enfants inscrits

(effectif Bourg et Tilleul confondus)

En établissements secondaires (C.E.S. Mondeville — Colombelles) 254 enfants inscrits

Une diffuculté importante subsiste, qu'il va falloir résoudre pour la rentrée prochaine, ce sont les classes de perfectionnement. Celles-ci s'avèrent absolument nécessaires et tous les efforts devront être entrepris afin que les enfants ne soient pas amenés à se déplacer chaque jour à l'extérieur de la Commune pour recevoir l'enseignement dont ils ont besoin.

Une autre réalité, c'est l'accès à la piscine des classes CE1, depuis cette année. Ce niveau de classe reçoit les séances de natation pendant une demi année scolaire afin de permettre à toutes les classes de CE1 du SIVOM d'y accéder. Tous les enfants du CE2 continuent parallèlement à cela d'aller à la piscine toute l'année.

Quelles sont maintenant les positions d'avenir?

D'une part, le groupe scolaire et son restaurant qui se font bien attendre depuis le temps qu'on en parle. Nous en sommes bien conscients et nous multiplions tous nos efforts pour que la première pierre de cette réalisation soit enfin posée. Malheureusement, alors

que tout est résolu du point de vue administratif, une seule difficulté subsiste et non des moindres : il s'agit de la prise de possession du terrain. Et cela par la seule volonté d'un homme, le locataire du terrain, qui bien que reconnaissant l'utilité de cette construction ne s'est pas montré coopératif pour traiter l'affaire à l'amiable. Il a fallu avoir recours au juge des expropriations qui prononcera son verdict le 20 janvier seulement. Il est temps!!

D'autre part, la municipalité souhaite voir mises en place des classes de neige dès l'an prochain, tout sera fait pour qu'une telle chose puisse aboutir, mais il y a des limites au-delà desquelles nous ne pouvons aller.

Si la Municipalité peut faire le maximum pour une recherche d'implantation pour les aides financières, elle ne peut en aucun cas prendre la décision pour les familles et les enseignants quant à leur participation à un tel projet. Dès le début de cette année, il va falloir que toutes les personnes intéressées par ces classes transplantées se mettent en action afin de pouvoir concrétiser cela pour l'année 79-80.

En effet, nous pensions pouvoir cette année permettre à des enfants d'aller ainsi à la neige; malheureusement, les démarches administratives sont longues et notre projet n'a pu aboutir faute de temps et d'une sensibilisation suffisante des divers intéressés.

Un dernier point, beaucoup moins réjouissant : c'est le sort réservé à notre C.E.S. Il semble bien que celui-ci soit devenu hypothétique alors que chacun se plaît à dire qu'il est nécessaire et en particulier l'administration, mais l'argent manque !!!...

Nous ne devons pas nous satisfaire d'une telle réponse! Les besoins existent, sa création n'aurait rien d'un luxe. Alors que faire? Eh bien! une nouvelle fois en appeler à la mobilisation de chacun. Multiplier les démarches auprès des élus, des responsables académiques, puisque maintenant tout ou presque se résout grâce à un rapport de force. A ce jour, nous attendons toujours la réponse de Monsieur d'ORNANO à propos de notre demande d'audience. Pourtant, celui-ci semblait avoir à cœur ce C.E.S. il y a quelque temps, il avait même écrit et fait croire que nous en étions à la phase de réalisation de cet établissement dans un des numéros du « Républicain du Calvados » lors de la dernière campagne législative.

Face à toutes ces promesses, il faut se mobiliser, agir pour que de justes satisfactions des besoins soient obtenues. Que chacun en soit bien conscient, il va de l'avenir de nos enfants et il est inadmissible qu'un élève dès la 6° soit astreint en raison de transports de déplacements pour poursuivre ses études à des journées de 8 h et plus.

Claude LEROY Adjoint responsable des affaires scolaires

### CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ELEVES

### **DE GIBERVILLE**

Le conseil local des parents d'élèves de Giberville a tenu son assemblée générale le vendredi 29 septembre à 20 h 30, dans une salle du groupe scolaire.

Au cours de cette réunion, il a été rappelé les principales actions

- pour l'obtention d'un C.E.S. à Giberville

(auprès des différentes personnalités) une correspondance a été adressée le 23 septembre 1978 à Maître RICHOMME (Député), afin que celui-ci intervienne auprès de Monsieur d'ORNANO.

Ces actions n'ont pas abouti. Nous poursuivons nos démarches.

pour la gratuité des fournitures scolaires

(auprès de la municipalité)

une prise en charge supplémentaire de 30 % a été obtenue pour la première année, avec comme objectif la gratuité en 3 ans.

A l'issue de cette assemblée générale, un nouveau bureau a

été constitué : Présidente Vice-Président

Secrétaire Secrétaire-adjointe

Trésorier Trésorière-adjointe Madame LECONTE Monique Monsieur TREFEU Guy Madame PIGNOL Geneviève Madame JULES dit MONTREUIL

Gilberte Monsieur DUPART Joël Madame GUILLOT Christiane

#### **COMITE DE PARENTS**

Nous remercions les parents d'avoir bien voulu porter leurs voix sur les candidats présentés par le conseil local des parents d'élèves. Ce succès affirme les résultats majoritaires de la fédération sur le plan départemental.

Ecole maternelle

Nombre d'électeurs inscrits : 182

Nombre de votants : 26

Ont été proclamés élus :

Titulaires :

Monsieur DUPART Joël Madame GUILLOT Christiane Madame LEROY Danièle Madame MAHEUT Françoise Madame LELIEVRE Annick

Ecole primaire Nombre d'électeurs inscrits : 280

Nombre de votants: 75 Bulletins blancs ou nuls: 2

Ont été proclamés élus :

Titulaires:

Madame TREFEU Danièle Monsieur LECONTE Louis Madame DUFOUR Chantal Madame PIGNOL Geneviève Monsieur GUILLOT Serge

Suppléants : Madame JUSTIN Monique Monsieur LELIEVRE Jean-Pierre Madame JULES dit MONTREUIL Gilberte

Le conseil local des parents d'élèves informera les parents du compte-rendu des comités.

En ce qui concerne la rentrée scolaire 1978/1979, les parents constatent avec regret, que l'effectif des classes est dans son ensemble surchargé. La réforme HABY prévoyait les CP à 25 élèves et la tendance des CE1 vers 25 élèves. Il s'avère que ces engagements ne sont pas respectés. De plus, des normaliens en grand nombre attendent un poste (faute de crédits).

Deux classes de perfectionnement pouvant 18 élèves n'ont pas été ouvertes cette année, alors que le groupe scolaire dispose de locaux. Ces enfants sont dispersés dans les établissements des communes voisines, leur occasionnant ainsi qu'à leurs familles de sérieuses difficultés de transport.

Des actions ont été menées suite à ces carences :

- le jeudi 20 septembre à l'occasion de la réunion du comité technique paritaire, des délégations de parents, dont le conseil local des parents d'élèves de Giberville avec des représentants de la municipalité, se sont rassemblés à l'entrée de l'école normale des garçons de CAEN, afin de présenter les doléances à l'Inspecteur d'Académie. Celui-ci nous a reçus « à la sauvette » quelques minutes.

- le 5 octobre 1978, notre conseil a manifesté avec le S.N.I., la F.E.N. aux côtés de certains de nos institutrices et instituteurs pour:

les classes surchargées

l'emploi des jeunes normaliens

- le 13 novembre 1978, avec la F.C.P.E. du Calvados, des représentants de conseils locaux, des parents ont demandé à nouveau une audience auprès de l'Inspecteur d'Académie. Après 2 heures d'attente et bien des péripéties, celui-ci a bien voulu recevoir une délégation dont une personne de notre Conseil local, mais aucun dialogue n'a été possible avec ce représentant de l'Education Nationale qui met en œuvre une politique d'austérité. Une lettre a été déposée :

Monsieur l'Inspecteur,

Le Conseil local des parents d'élèves de GIBERVILLE, (fédération Cornec) a l'honneur de vous rappeler les carences au niveau de l'école primaire.

Refus d'ouverture de classes alors que des normaliens attendent un poste d'où:

- surcharge de certaines classes

- manque de classe de perfectionnement, alors que 18 élèves sont dispersés dans des communes environnantes.

Nous vous rappelons également que l'implantation d'un C.E.S. à GIBERVILLE devient de première urgence (plus de 300 enfants doivent se rendre chaque jour à Mondeville et Colombelles et autres collèges) alors qu'un nouveau lotissement est en construction sur la commune de Mondeville. Où iront nos enfants?

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération nos doléances et vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur, nos salutations distinguées.

La Présidente

Avec notre C.E.S., un sujet nous tient particulièrement à

les classes de neige

Une réunion aura lieu en début d'année, afin de renseigner les parents.

Soutenez-nous et aidez-nous en adhérant et en participant à nos réunions.

### AFFAIRES SOCIALES

Le 3 décembre 1978, dans la salle des Fêtes de Giberville, 150 anciens se sont réunis lors du repas annuel.

Cette réunion a été animée par le groupe théâtrale de Potigny « Les anciens en folie », nos anciens devant ce spectacle original ont manifesté un extraordinaire enthousiasme. Le repas préparé par un

traiteur de la région a été apprécié par l'ensemble des convives. A l'issue de cette charmante journée, un cadeau offert par la commission des affaires sociales a été remis par deux membres de cette Commission aux doyens des anciens assistant aux repas : Madame JAMES, 85 ans, et Monsieur PIORO, 91 ans.

### SPORTS - LOISIRS - JEUNESSE

Le Conseil Municipal, soucieux du manque d'animation au niveau des loisirs et de la culture, dans la commune, a décidé l'ouverture de divers ateliers accessibles à toute la population gibervillaise (adultes et adolescents).

- un atelier peinture sur soie

- un atelier peinture - arts plastiques.

Un autre atelier « sculpture sur bois » est à l'étude. Mais l'absence de local où divers matériaux doivent rester en place, ne nous permet pas une implantation dès maintenant.

Toujours dans l'optique d'animer la Commune, une séance de ciné-club sera proposée aux Gibervillais, une fois par mois. Cette séance sera proposée le premier vendredi de chaque mois, à partir du mois de février.

Une exposition de peinture a été organisée le vendredi 16 et samedi 17 décembre 1978, à la Mairie.

Les exposants étaient des artistes amateurs de la Commune De plus, les travaux de l'atelier « Dessin-Peinture » ont été présentés par Monsieur LOMAZZI, animateur des séances ouvertes aux enfants, chaque mercredi.

Merci Mademoiselle LENET, Messieurs DELLA-SANTA, LEVEE, BAILLEUL, LEMARIE, GRANDRIE, RENAULT pour votre coopération et félicitations pour votre talent.

Cette exposition, suivie par un nombreux public a été une véritable réussite. Cela nous encourage et nous permet d'envisager de poursuivre l'expérience.

La Commission Jeunesse - Sports - Loisirs s'est également préoccupée du problème de la jeunesse, dans la commune car il est vrai qu'actuellement, trop peu d'activités sont proposées à cette classe d'âge.

La Commission a donc provoqué une réunion le vendredi 8 décembre. Une soixantaine de jeunes répondaient à notre appel. Cette réunion avait pour but de définir ensemble des objectifs et moyens à mettre en œuvre pour parvenir à la mise en place et à la gestion de certaines activités répondant à des besoins précis.

Un point important s'est dégagé de cette concertation, la nécessité d'un local spécifique dirigé par un animateur permanent, spécialisé

En outre, beaucoup souhaitent la création d'une association.

Bien entendu, nous ne pouvons répondre immédiatement à ces souhaits, mais nous nous sommes engagés à résoudre le problème au cours du deuxième semestre 1979.

En attendant, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir aux jeunes, chaque jour, une salle annexée à la salle des fêtes. De plus, conscients de l'exiguité de cette pièce, nous proposons de prêter, une fois par semaine, à des heures déterminées, la salle du sous-sol de la Mairie où diverses activités pourront être aménagées.

Christian JEGOU Adjoint responsable de la Commission Jeunesse

### A.S. GIBERVILLE

Tout d'abord l'A.S. Gibervillaise, ses dirigeants et ses joueurs se font un plaisir de présenter leurs vœux les plus sincères aux supporters et amis du Club sans oublier les nombreux lecteurs de ce bulletin municipal.

Nous remercions les habitants qui ont si bien accueilli lors de leur passage les personnes qui avaient la difficile tâche de présenter les calendriers des sports. L'accueil qui a été réservé a su nous faire plaisir, ce qui prouve que le sport a encore une large place au sein des activités communales.

En football, le championnat encore peu avancé donne entière satisfaction à savoir que toutes les équipes peuvent prétendre à un classement très honorable. Il est trop tôt pour sauter aux conclusions, mais nous avons quand même un très bon aperçu des possibilités qui peuvent s'offrir dans l'ensemble.

Parlons basket, là aussi les dirigeants confiants envisagent des places d'honneur dans les différents championnats. Supporters supportrices n'hésitez pas à venir encourager toutes ces jeunes filles pendant un match et ceci à la salle I.M.P. de Démouville.

L'entraînement du Judo a bien repris, avec un nombre des licenciés appréciable, mais la compétition n'a pas encore eu lieu puisque ne commençant qu'en début d'année. Vous aurez certainement le plaisir d'entendre parler des petits champions de cette discipline où il n'est pas toujours facile d'obtenir un titre ou une médaille.

La gymnastique volontaire ne fait pas encore relâche et l'on s'y entraîne assiduement avec lundi piscine et jeudi travail en salle. Il faudra cependant attendre les beaux jours afin d'entreprendre quelques exercices au-dehors. Tels que cross-bicyclette, etc.

Nous tenons à vous faire paraître deux photos d'équipes qui n'ont pas eu la chance de figurer sur le calendrier des sports.

Amis de l'A.S. Giberville nous vous donnons rendez-vous dans le prochain bulletin, et dans lequel vous trouverez un calendrier détaillé des manifestations de fin de saison que nous organisons chaque année.

#### РНОТО

Basket féminin : Debout de gauche à droite Madame LAVILLE, Mademoiselle Claire Marie, Madame DUFOUR Accroupies Mademoiselle ARTEL, Madame LEAUDRI



### **COMITE DES FETES**

Pour diverses raisons (sécurité, confort), nous n'avons pas renouvelé l'expérience de l'année dernière en ce qui concerne la location du chapiteau pour l'arbre de Noël, et nous avons préféré utiliser la salle des fêtes où nous donnions avec le concours de Maurice Allanet, un spectacle le 12 décembre pour les enfants du bourg et le 13 pour ceux du plateau, suivi d'une distribution de friandises et de la visite du père Noël.

Avec la municipalité, nous regrettons qu'il faille séparer les enfants du plateau de ceux du bourg, mais la salle des fêtes ne nous permet pas actuellement d'accueillir dans de bonnes conditions les 600 enfants des deux écoles.

Afin de ne pas déplacer les petits de l'école maternelle, nous leur offrions le spectacle à « domicile », en effet, le 11 décembre, la



troupe de Maurice Allanet se produisait dans la grande salle de l'école pour la plus grande joie des enfants.

Une fois encore, sans l'aide de la municipalité qui nous fournissait le personnel et le matériel, des enseignants qui, en acceptant le spectacle pendant le temps scolaire, se chargeaient de la surveillance des 400 élèves, et des bénévoles venus spontanément à notre aide, il n'aurait pas été possible de maintenir cette manifestation créée en 1971 par le comité des fêtes et passée maintenant dans les coutumes de Giberville.

En souhaitant la nombreuse participation des Gibervillais au cours de nos prochaines manifestations, nous leur présentons nos vœux de bonne et heureuse année.

Pour le comité

G. BROSSAIS



### **CLUB DE L'AMITIE**

#### **DES NOUVELLES DES CHEVEUX BLANCS**

Nous vous avons quitté le 20 juillet dernier dans le bulletin municipal n° 4. Disons tout de suite que nos réunions ont eu lieu régulièrement tous les 15 jours et que le terrain de pétanque, avec le beau temps a été très fréquenté. Nous avons vu jusqu'à 20 équipes s'affronter dans la joie et la bonne humeur, surtout les hommes qui abandonnaient leur moitié aux joies des dominos des cartes et du damier.

Dans le courant du mois d'août, nous avons encore eu une désagréable surprise. En effet, pour la deuxième fois en 2 mois, nous avons été dévalisés, et comme la première fois, les boissons et les gâteaux ont disparus et les jeux ont été détruits (nain jaune, damiers, jeux de cartes). Tout cela par pure méchanceté.

Voyons les jeunes qu'est ce que les vieux vous ont fait pour vous acharner de la sorte sur eux ? Seriez-vous contents plus tard quand vous serez à votre tour des anciens, de trouver le matériel permettant de vous divertir inutilisable ? Ce matériel il faut le remplacer moyennant finances. Alors, n'oubliez pas que le travail que nous faisons actuellement vous reviendra plus tard, en héritage. Prenez-en soin au lieu de le détruire.

Et vous parents de ces chers petits, pensez que l'entraînement à la délinquence se fait très vite, chacun voulant éblouir ses petits copains. Cela n'arrive pas simplement aux enfants des autres.

Alors, amicalement nous vous demandons d'ouvrir l'œil.

#### LE 20 SEPTEMBRE

99 personnes du Club s'entassaient dans 2 cars pour une promenade vers Falaise, en passant par la route touristique. Le beau temps était de la partie. La blague aussi. En effet, nous sommes arrivés trop tard à Falaise, le cheval était remonté sur son socle, alors que la légende dit qu'on le descend tous les 15 jours pour satisfaire au besoin naturel.

Ensuite, Rabodange, la Roche d'Oêtre, et repas au Mesnil Villement (apéritif, vins blancs, et rouges à volonté, café arrosé).



La joie venant du ventre, nous prenons notre récréation au petit train de Clécy où nos anciens s'ouvraient le boyau de la rigolade. Le retour se faisait au Club à la tombée de la nuit et en se quittant, nos cheveux blancs songeaient déjà à la prochaine sortie en se disant que l'on se quittait, mais que ce n'était qu'un au revoir entre frères.

#### LE 9 NOVEMBRE

Notre bureau a décidé d'avoir en permanence, dans notre salle, un matériel de secours de première urgence. En effet, 80 personnes âgées s'entassent dans notre salle et peut être sujettes à malaise, se constituent un petit danger qu'il faut conjurer.

#### LE 3 DECEMBRE

De nombreux anciens dont beaucoup de membres du Club répondaient à l'invitation de notre municipalité pour le repas des anciens. Vous avez pu constater que notre ampli a attrapé un bon rhume lors de sa sortie de nuit dans le cimetière. Nous allons essayer de le soigner car maintenant nous l'avons acheté. Ce n'est plus un emprunt : il appartient au club.

#### LE 7 DECEMBRE

76 personnes présentes à notre réunion, nous avons constaté une vingtaine d'absences pour maladie, mais nous avons été heureux de recevoir quelques nouveaux venus qui ont répondu à l'appel du 3 décembre et nous leur disons « Bienvenu à tous parmi nous ».

Merci Mme CHEVALIER pour vos chansons si bien interprétées.

Nous vous quittons maintenant, en vous souhaitant à tous une bonne et heureuse année 1979, et surtout une bonne santé, et en vous invitant à venir de plus en plus nombreux aux réunions de notre Club, les prochaines sont prévues le 25 janvier et le 8 février

PS: Voici l'hiver, il va falloir prévoir des divertissements en salle.



### **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1978**

#### **Fonctionnement**

#### **DEPENSES**

	TOTAL	624.036,70 F
Art. 83	Prélèvement pur dépenses d'investissement	488.063,51 F
Art. 66 Art. 82	Frais de gestion générale Charges antérieures	23.000,00 F 2.266,32 F
Art. 65	Allocations - Subventions	22.000,00 F
Art. 64	Participations et Contingents	40.000,00 F
Art. 63	Travaux et Services Extérieurs	26.206,87 F
Art. 61	Frais de Personnel	6.000,00 F
Art. 60	Denrées et Fournitures	16.500,00 F

### Détail du compte 65. Allocations-Subventions

Club des Anciens	3.000,00 F
Comité des fêtes	5.000,00 F
A.S.G.	2.000,00 F
Comité des Oeuvres Sociales	12.000,00 F

#### **FONCTIONNEMENT**

7111.02	TOTAL	624.036,70 F
Art. 75 Art. 82	Impôts Indirects Produits Antérieurs	2.800,00 F <b>613.704,70 F</b>
Art. 74	Part Produits Fiscaux	6.732,00 F
Art. 71	Produits Domaniaux	800,00 F
RECETTES		

### **BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

#### **DEPENSES**

#### Section d'Investissement

TOTAL	DES DEPENSES	2.254.368,73	98.149	2.352.517,73
210 210 210 214 214 232 232 232 232 233 233 233 233 233 23	Acquisition Cimetière Acquisition 2.I. Acquisition Parc S.M.N. C.E.S. Acquisition matériel mobilier Mairie Acquisition matériel Ecole Travaux de Bâtiments Logement Ecole Travaux Eglise Travaux salle des fêtes Travaux atelier municipal Travaux voirie communale Travaux voirie trottoirs Rue Pierre-de-Coubertin Les Carlettes Collecteur de la gronde Lottissement La campagne Assainissement les Cités Curage cours d'eau la gronde Lot vallée d'enfer	14.106,44 265.771,39 430.000,00 700.000,00 3.086,08 43.170,27 56.738,19 80.000,00 3.590,03 5.291,93 26.827,73 - 2.162,49 336.998,74 1.311,89 79.254,24 70.383,18 89.518,50 41.209,37	- 30.000 - 50.149	14.106,44 265.771,39 430.000,00 700.000,00 33.086,08 43.170,27 56.738,19 80.000,00 3.590,03 5.291,93 26.827,73 50.149,00 2.162,49 336.998,74 1.311,89 79.254,24 70.383,18 89.518,50 41.209,37
210	Plantations	REPORTS (C.A. 77)	Propositions Nouvelles	TOTAUX 13.000,00

-		~	-	_	-	-	-
R	$\vdash$		⊢.		П	-	S

060 105 105 1406 2 1406 115 1421 16 16 16 16 16 210 28	Excédent d'investissement reporté Subvention pour classes Subvention audio visuel Parc S.M.N. Collecteur de la gronde Prélèvement su recette de F. Remboursement T.V.A. Emprunts acquisition Parc S.M.N. Emprunts acquisition terrain Z.I. Emprunts logt instituteur Emprunts terrain C.E.S. Emprunts terrain cimetière Aliénation terrain les carlettes Comp. T.V.A.	10.300,00 1.564,00 30.000,00 90.000,00 53.063,51 9.453,40 400.000,00 136.500,00 70.000,00 700.000,00 50.000,00 89.635,80	1.412.630.04 	1.412.630.04 10.300,00 1.564,00 30.000,00 90.000,00 488.063,51 9.453,40 400.000,00 136.500,00 70.000,00 700.000,00 50.000,00 89.635,80 113.149,00
TOTAL DES RECETTES		1.640.516,71	1.960.779,04	3.601.295,75

### **COMPTE ADMINISTRATIF 1977**

#### RECETTES

### Section d'Investissement

	TOTAL DES réalisations	RESTES A recouvrer
Art. 105 Subventions d'équipement pour classes Art. 105 Subventions pour audio-visuel Art. 105 Subventions pour F.S.I.R. Art. 115 Prélèvement sur recettes de fonctionnement Art. 1406 2Parc S.M.N. Art. 1421 Fonds Equipement C.L. Art. 16 Produit de l'emprunt Bâtiments Art. 16 Produit de l'emprunt Parc S.M.N. Art. 16 Produit de l'emprunt z.I. Art. 16 Produit de l'emprunt logement instituteurs Art. 16 Produit de l'emprunt terrain pour C.E.S. Art. 16 Produit de l'emprunt collecteur de la Gronde Art. 16 Produit de l'emprunt pour le cimetière Art. 16 Produit de l'emprunt pour le cimetière Art. 16 Produit de l'emprunt pour le cimetière Art. 1700 Lotissement La Campagne Art. 1800 Passage pipeline Art. 1800 Articipation Z.I. Art. 210 Lotissement Les Carlettes Art. 1800 Aremboursement T.V.A.	10.500,00 - 2.850,00 287.286,19 - 66.420,00 50.000,00 - 1.500.000,00 - 20.000,00 - 20.000,00 - 3.600,00 - 71,00 642.935,40 137.884,40 67.579,19	10.300,00 1.564,00 - 53.063,51 30.000,00 - 400.000,00 136.500,00 70.000,00 70.000,00 50.000,00 90.000,00 - - 89.453,80 9.453,40
TOTAL DES RECETTES	2.839.126,18	1.640.516,71

### **Section Fonctionnement**

#### **DEPENSES**

		TOTAL DES Réalisations
Ch. 60 Ch. 61 Ch. 62 Ch. 63 Ch. 64 Ch. 65 Ch. 66 Ch. 67 Ch. 69 Ch. 83	Denrées et Fournitures Frais de Personnel Impôts et Taxes Travaux et Services extérieurs Participation et Contingents Allocations - Subventions Frais de gestion générale Frais financiers Charges exceptionnelles Prélèvement pour dépenses d'investissement	142.863,82 F 646.348,86 F 10.422,52 F 328.627,88 F 468.376,19 F 115.325,00 F 117.488,46 F 368.537,87 F 50.713,00 F
	TOTAL DES DEPENSES	2.535.989,79 F

#### RECETTES

		TOTAL DES Réalisations
Ch. 70 Ch. 71 Ch. 72 Ch. 73 Ch. 74 Ch. 75 Ch. 77 Ch. 79 Ch. 82	Produits Financiers Recouvrements - Subventions Taxe sur les Salaires Impôts Indirects Contributions Directes Produits Exceptionnels	7.339,64 F 25.886,20 F 11,11 F 160.737,56 683.296,00 F 174.592,08 F 1.904.535,00 F 0,87 F 193.296,03 F
	TOTAL DES RECETTES	3.149.694,49 F

### **BALANCE GENERALE**

LIBELLES	REALISE	A REALISER	TOTAUX
DEPENSES Dépenses de fonctionnement Prélèvements Dépenses Extraordinaires Dépenses d'investissement	3.962.485,93 F 2.248.703,60 F 287.286,19 F 1.426.496,14 F	2.254.368,73 F 2.254.368,73 F	6.216.854,66 F 2.248.703,60 F 287.286,19 F
RECETTES Recettes de Fonctionnement Prélèvements sur Recettes Ordinaires Recettes d'investissement  Excédent global de clôture	5.988.820,67 F 2.551.839,99 F 287.286,19 F 3.149.694,49 F 2.026.334,74 F	1.640.516,71 F 1.640.516,71 F	7.629.337,38 F 4.192.356,70 F 287.286,19 F 3.149.694,49 F

### Section d'Investissement

DEPENSES		TOTAL DES réalisations	RESTES A réaliser
Art. 2142 Art. 2147 Art. 232 Art. 232 Art. 232 Art. 232 Art. 232 Art. 2144 Art. 233 Art. 233 Art. 233	Travaux de voies et réseaux communaux Travaux lotissement « Vallée d'enfer » Travaux assainissement « Les Cités »	99.961,00 344.661,72 12.731,85 320.349,70 20.479,09 - - 2.394,79 17.976,82 4.960,60 22.508,24 - - 9.256,69 2.274,38 180.545,10 3.101,75 7.044,41	- - - - 14.106,44 265.771,39 430.000,00 700.000,00 43.170,27 43.170,27 - 56.738,19 80.000,00 3.590,03 5.291,93 - - - 41.209,37 70.383,18
Art. 233 Art. 233 Art. 233 Art. 210 Art. 2125 Art. 233 Art. 233 Art. 233	Travaux curage la Gronde Travaux rue Pierre-de-Coubertin Travaux voirie communale Travaux terrain Stade Travaux classes mobiles - Foyer des Anciens Travaux lotissement « La Campagne » Travaux collecteur Gronde Travaux lotissement « Les Carlettes »	212.837,51 - 14.847,00 1.500,00 5.418,26 1.853,73 69.525,84	89.518,50 2.162,49 26.827,73 - - 79.254,24 1.311,89 336.998,74
TOTAL DES DEPENSES		1.426.496,14	2.254.368,73



### **COMMISSION DU PERSONNEL**

#### CREATION D'UN POSTE DE STENODACTYLO-GRAPHE

Le Conseil Municipal conformément à ses engagements, se veut d'être au service de la population, et nous constatons avec satisfaction que les Gibervillais, sont de plus en plus nombreux à se rendre en Mairie pour obtenir des renseignements de toute nature.

Nous sommes convaincus que notre Commune compte près de 5.000 habitants ce qui entraine un travail administratif supplémentaire. D'ailleurs, nous avons obtenu de la Préfecture, une dérogation qui nous classe dans les villes de plus de 5.000 habitants.

Cela nous permet la création d'emplois administratifs. Dans sa séance du 19 octobre 1978, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a dans sa majorité, retenu le principe de la création d'un poste de sténo-dactylo.

Cet emploi se justifie pleinement, car les charges administratives sont multiples et croissent en fonction de l'importance de la population.

Le principe de la création de cet emploi retenu, la commission du personnel a lancé un appel aux candidatures par voie de tract municipal (26/10/1978) et par voie de presse.

Lors de sa réunion du 22 novembre 1978, la Commission du personnel a examiné les candidatures déposées dans les délais en Mairie.

Vingt-deux candidates avaient le C.A.P. de sténo-dactylo, diplôme exigé pour ce poste.

HUIT personnes résidant à GIBERVILLE
 QUATORZE personnes hors commune.

Le choix s'avérant difficile, la commission du personnel a défini les critères ci-dessous :

1°) Priorité aux Gibervillais

2°) Ne pas retenir les membres de la famille des élus municipaux (une candidate était la fille d'un conseiller)

3°) Priorité aux candidates sans emploi

4°) Pour départager les candidates retenues, la mise en place d'un test de connaissances professionnelles était organisée par les membres de la commission du personnel.

Cinq personnes étaient retenues pour participer à cette épreuve fixée le samedi 2 décembre 1978 en Mairie.

Cet « examen » était composé :

d'une dictée

- sténographie d'un texte et d'une lettre administrative

- traduction et dactylographie de chacun de ces deux textes

entretien avec deux membres de la commission du personnel.
 A l'issue de ce texte, Mademoiselle FAUCON Michèle a été retenue et assumera début Janvier 1979, le poste de sténo-dactylo.

La Commission du personnel, dans un souci d'objectivité et d'honnêteté a retenu le principe de faire passer ce test aux candidates retenues. Nous reconnaissons les « aléas » d'un « examen », cependant cette solution nous a semblé la plus juste. Il faut avouer que les résultats obtenus dans les diverses épreuves par les candidates en présence étaient serrés.

La Municipalité actuelle se refuse de faire du « favoritisme ». Certes, il n'est pas juste de pénaliser les membres de la famille des conseillers en place. Nous nous sommes engagés en mars 1977, à être au service de la population, ce qui implique pour notre équipe des servitudes.

Lorsque nous examinerons les candidatures pour le futur restaurant scolaire, nous nous efforcerons d'agir avec le même souci de justice dans la ligne que nous nous sommes fixée à savoir :

- priorité aux cas sociaux

- priorité au personnel remplaçant

- priorité aux Gibervillais.

Pour la Commission du Personnel Serge GUILLOT, Adjoint

### **ETAT CIVIL**

NAISSANCES	
ANJOU Jennifer	8.07.1978
LENEVEU Mickaël	1.08.1978
CHEVAL Séverine	3.09.1978
MAUGARD Nicolas	7.09.1978
DUVAL Clarisse	8.09.1978
LEPONT Estelle	0.000.0
SPEZI Isabelle	9.09.1978
	10.09.1978
DONNE Benoît	23.09.1978
ARDILLON Jérôme	28.09.1978
TAILLANDIER Jérôme	5.10.1978
TANGUY Mélanie	8.10.1978
ORANGE Ludovic	16.10.1978
FAISANT David	17.10.1978
DIESNIS Florent	25.10.1978
PENON Noëmie	30.10.1978
MARGUERIE Jessy	18.11.1978
CHRISTOPHE Karl	18.11.1978
GUILLOCHIN Laurent	25.11.1978
HACHET Séverine	27.11.1978
BOSCHER Karine	6.12.1978
PATIN Pierrette	21.12.1978
KESLAIR Emilie	25.12.1978
HERAULT Fernande, épouse MAROCO	CINI 7.10.1978
DELAUNEY Gilbert	7.10.1978
MONARD Maurice	15.10.1978
WAJDA Louis	26.10.1978
CRAHES Mathurin	5.11.1978
BORLIS Rosa, veuve CAILLEAU	11.12.1978
DOI ILIO 1 103a, VEUVE OAILLLAO	11.12.1370

#### MARIAGES

PLEY Jean-Louis et HAMEL Sylvie	1.07.1978
SALAÜN André et PASTORINI Nelly	1.07.1978
VERNHET Guy et ANGEL dit HUGO Elis.	22.07.1978
JOURDAN Guy et BRIAND Martine	22.07.1978
BEAUFILS Patrick et COLLET Maud	2.09.1978
BENGIGI Moshé et DEVAUX Joëlle	4.09.1978
CONEJERO-MEGIAS Dom. et PLEY Joce	1.9.09.1978
DOMINGO JJacq. et DUFOUR MChrist	
CHERON Joël et GOSSARD Marie-Joëlle	9.09.1978
LEDOUX Denis et MARCELLE Claudine	16.09.1978
PILARD Jean-Louis et GAUGAIN Sophie	23.09.1978
BRIGLINGER Palm. et JEANNE Francine	21.10.1978
MADELEINE Xavier et LEROUGE Sylvie	28.10.1978
LEROUX Sylv. et LE HELLAYE MJosé	15.12.1978
DUFOUR Bruno et VASNIER Véronique	15.12.1978
CARLE Guy et CIERNIEWSKI Brigitte	23.12.1978
LIBOIS JM. et LEVAVASSEUR Agnès	23.12.1978

#### DECES

DECES	
SAMSON Joséph., veuve SAILLENFEST	13.07.1978
POLOUCHKINE Kharitone	18.07.1978
BOTHIN Gérard	27.07.1978
ETILLEUX Jean-Claude	27.07.1978
FEREY Denis	10.08.1978
REINE René	21.09.1978
YEFTIC Georges	28.09.1978
LE MAT Michel	4.10.1978

### GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Mode règlement
Passeport (valable 5 ans)	A la Mairie, Délai de délivrance 10 à 15 jours	Carte d'identité Justification de domi- cile. 2 photos récentes	Un timbre fiscal 100 F	
Duplicata de livret de famille	A la Mairie du lieu de mariage		Gratuit	Joindre enveloppe affranchie tarif lettre recommandée
Carte d'électeur ( inscription sur les listes les listes électorales de de la commune )	A la Mairie du domicile ( entre le 1° janvier et le 31 décembre ) période de révision des listes	Extrait de naissance livret de famille Justification de domicile	Gratuit	
Copie conforme	A la Mairie du domicile	Présenter original et copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la Mairie du domicile	Signature à faire à la Mairie	Gratuit	
Permis de chasse	Délivré par le Maire aux personnes de nationalité française et étrangère	2 photos d'identité 1 pièce d'identité Police d'assurance Autorisation des parents pour demandeurs de moins de 18 ans	Dép. 73 F Nat. 255 F Bi-Dép. 116 F Gibier d'eau 21 F	
Extrait de naissance	A la Mairie du lieu de naissance	Nom, prénom date de naissance	Gratuit	joindre enveloppe affranchie à 1,00 F ou 0,80 F
Extrait de mariage	A la Mairie du lieu de mariage	Nom, prénom date de mariage	Gratuit	
Extrait de décès	A la Mairie du lieu de décès	Nom, prénom date de décès	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la Mairie du domicile	Livret de famille Carte nationale d'identité	Gratuit	
Casier judiciaire	Au greffe du tribunal de Grande Instance Arrondissement du lieu de naissance	Livret de famille Indiquer le nom et prénoms date et lieu de naissance	Gratuit enveloppe timbrée	au nom du greffe du Tribunal de Grande instance intéressé
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	32,50 F	
Carte d'identité valable 10 ans	A la Mairie Délai de délivrance une semaine	2 photos récentes 1 timbre tiscal à 18 F Livret de famille ou extrait de naissance	1 timbre fiscal à 18 F	
Autorisation de sortie du territoire métropolitain pour les mineurs	A la Mairie du domicile	Carte nationale d'identité	Gratuit	

<sup>(1)</sup> Ces tarifs peuvent faire l'objet de mudifications en cours d'année.

### **TOURNEES DU PERCEPTEUR ANNEE 1979**

**JANVIER FEVRIER**  le 12 de 14 h à 15 h 30 le 9 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à

15 h 30

MARS **AVRIL** MAI

le 13 de 14 h à 15 h 30

le 11 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à

15 h 30

JUIN JUILLET le 9 de 14 h à 15 h 30

le 15 de 14 h à 15 h 30 le 13 de 14 h à 15 h 30

AOUT SEPTEMBRE

**OCTOBRE** 

**NOVEMBRE** 

DECEMBRE

NEANT

le 14 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à

15 h 30

le 12 de 9 h 30 à 12 h

et de 14 h à 15 h 30

le 9 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à

15 h 30

le 14 de 9 h 30 à 12 h

et de 14 h à 15 h 30

### MEDECINS DE GARDE (dimanches et fêtes)

#### **JANVIER**

7 janvier - Docteur LOUVET, 23.35.19, Sannerville 14 janvier - Docteur MALTRET, 93.04.68, Ranville 21 janvier - Docteur MANSON, 86.09.28, Colombelles 28 janvier - Docteur RASSANT, 93.39.63, Colombelles

#### **FEVRIER**

4 février - Docteur VAUX, 91.47.37, Ranville 11 février - Docteur ZENOU, 83.74.15, Giberville 18 février - Docteur AMIOT, 23.32.33, Troarn 25 février - Docteur ARDAENS, 78.83.83, Bavent

#### MARS

4 mars - Docteur BEAU, 23.35.30, Troarn 11 mars - Docteur COLIN, 83.76.14, Giberville

18 mars - Docteur DESPLANCHES, 83.70.74, Colombelles 25 mars - Docteur COLIN-GIMIE, 83.76.14, Giberville

#### AVRIL

1 avril - Docteur HERNANDEZ, 83.70.21, Démouville 8 avril - Docteur LOUVET, 23.35.19, Sannerville 15 avril, Pâques - Docteur AMIOT, 23.32.33, Troarn 16 avril, Pâques - Docteur AMIOT, 23.32.33, Troarn 22 avril, Docteur MALTRET, 93.04.68, Ranville 29 avril, Docteur MANSON, 86.09.28, Colombelles

1 mai, Fête du travail - Docteur ARDAENS, 78.83.83, Bavent 6 mai, Docteur RASSANT, 93.39.63, Colombelles 13 mai, Docteur VAUX, 91.47.37, Ranville 20 mai, Docteur ZENOU, 83.74.15, Giberville 24 mai, Ascension, Docteur BEAU, 23.35.30, Troarn

27 mai, Docteur AMIOT, 23.32.33, Troarn

### **PHARMACIE** HALLE

**ORDONNANCES** HOMEOPATHIES PRODUITS VÉTÉRINAIRES

40, rue Pasteur 14120 MONDEVILLE - Tél. 82.25.76

### S.O.S. AMBULANCES B. VIEL<sup>x</sup>

Entreprise conventionnée tél.: 82.14.93 Personnel diplômé tous transports et toutes distances rue Pasteur - 14120 MONDEVILLE

ferronnerie - serrurerie C. Bozec Tél. 83.70.36

2, rue Traversière - 14730 GIBERVILLE

X

#### Mise au point...

J'ai été touché dans mon amour-propre par l'article paru dans « Liberté » du 5 janvier et consacré à l'A.S. GIBERVILLE.

Touché le responsable de la collectivité locale que je suis car j'estime, avec mon Conseil Municipal, faire le maximum pour développer et soutenir la vie associative de la Commune et en particulier l'A.S. GIBERVILLE.

Je ne vais pas ici rappeler dans le détail les actions que nous avons entreprises depuis à peine deux ans, pour apporter les améliorations matérielles nécessaires à l'épanouissement du sport dans notre Commune. Certes, comme les dirigeants locaux de l'A.S.G., je déplore les insuffisances criantes (absence d'une salle de sports, d'un second terrain de football entre autres), mais je voudrais réaffirmer que nous ne sommes pas restés inactifs et qu'en vingt mois nous ne pouvons bâtir, d'un coup de baguette magique ce que d'autres n'ont pu réaliser en dix ans de gestion

Nous avons, en particulier, mis en place une commission de travail, en liaison avec les dirigeants de l'A.S.G., pour l'obtention d'une salle de sports fonctionnelle.

Mais là (et j'aurais aimé que les responsabilités soient situées dans l'article de presse), nous nous heurtons à l'absence de subvention de l'Etat

La direction Jeunesse et Sports, contactée, ne nie pas la nécessité d'une telle implantation dans la Commune, mais ne nous accorde pas, pour l'instant, sa participation financière.

Non, les Gibervillais ne doivent pas supporter, une fois de plus, d'être imposés lourdement pour construire une salle de sports que l'Etat doit prendre en charge.

C'est à ce niveau que se situe le combat et s'il y a une mobilisation de l'association, qu'elle soit à nos côtés pour sensibiliser l'opinion publique utter pour que l'Etat subventionne largement ce qui apparaît fondamental pour la survie du sport à GIBERVILLE. D'autre part, le second terrain de football est prévu avec la construction du groupe scolaire. Je m'en suis déjà maintes fois entretenu avec le Président de l'A.S.G. Alors, patientons quelque peu. Ces projets sont sérieux. Donnons-leur le temps de se concrétiser.

Je concluerai en espérant que ces mises au point n'altéreront en rien les bons rapports que j'ai entretenus avec l'Association sportive qui pourra toujours compter sur moi et compter sur le Conseil Municipal pour les aides dont elle aura besoin.

Bon vent à l'A.S.G., à ses dirigeants et à ses joueurs qui, nous en sommes persuadés font et continueront de faire le maximum pour le développement du sport dans la Commune.

C'est pour cela que je ne peux ni ne veux croire à « l'extinction » de l'A.S.G.

Le Maire J.-F. ROMY



tous matériaux de construction vente au détail





## Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE



### **ENTREPRISE** GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale de Normandie

48, rue Léon-Salva 76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN Tél.: 16-35 / 72.57.03

### SOCIETE D'H.L.M. **DU PAYS D'AUGE ET DU LITTORAL**

78, rue du Général-Leclerc 14101 LISIEUX tél. 31.07.68

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Michel EYMEOUD

> DIRECTEUR S. BUHOUR

**DIRECTEUR ADJOINT** A. RONNE

Logements gérés 4300 En cours de réalisation 350 En projet 350



IMPRIMERIE PRESSE CALVADOS 57, rue de la Liberté 14730 Giberville

PHOTOGRAVURE IMPRESSION DE TOUS JOURNAUX FT PERIODIQUES AU-DESSUS DE 5 000 EXEMPLAIRES

tél. (31) 83.74.28



Bureaux : Zone Industrielle de Giberville - CD 230 - 14730 GIBERVILLE

Tous travaux routiers Terrassement Assainissement Revêtements spéciaux Liants hydrocarbones

### **SCREG ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS**

Siège social: 19, rue Broca - 75240 Paris Cedex 05 Capital 160 000 000 F

AGENCE de CAEN B.P. 109 - 14014 CAEN CEDEX B.P. 7 - 14730 GIBERVILLE X tél:84.71.67

